

RCS : LYON
Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1992 B 02870
Numéro SIREN : 388 936 395
Nom ou dénomination : CLOVIS LOCATION

Ce dépôt a été enregistré le 01/09/2021 sous le numéro de dépôt B2021/033740

Désignation de l'entreprise : SAS CLOVIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12			
Adresse de l'entreprise 20 BOULEVARD EUGENE DERUELLE		69432 LYON CEDEX 03			
Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 3 8 8 9 3 6 3 9 5 0 0 0 3 6			Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le 31/12/2020	N-1 31/12/2019		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2		
		Net 3	Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA					
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB		AC		
	Frais de développement * CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires AF	45 343	AG 38 748	6 595	6 653
	Fonds commercial (1) AH	152 449	AI 152 449		
	Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	Terrains AN		AO		
	Constructions AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles AT	43 617	AU 28 698	14 919	14 003
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours AV		AW		
	Avances et acomptes AX		AY		
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
	Autres participations CU		CV		
	Créances rattachées à des participations BB		BC		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Autres titres immobilisés BD		BE		
	Prêts BF		BG		
	Autres immobilisations financières* BH		BI		
	TOTAL (II) BJ	241 408	BK 219 895	21 514	20 656
	ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements BL		BM	
En cours de production de biens BN			BO		
En cours de production de services BP			BQ		
Produits intermédiaires et finis BR			BS		
Marchandises BT			BU		
ACTIF CIRCULANT	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
	Créances (3)* BX	3 394 259	BY	3 394 259	4 466 454
	Autres créances (3) BZ	1 231 824	CA	1 231 824	1 101 134
	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		
ACTIF CIRCULANT	Disponibilités CF	5 201 558	CG	5 201 558	3 837 305
	Charges constatées d'avance (3)* CH	58 843	CI	58 843	74 964
	TOTAL (III) CJ	9 886 484	CK	9 886 484	9 479 857
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW				
	Primes de remboursement des obligations (V) CM				
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion actif* (VI) CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO	10 127 892	1A 219 895	9 907 997	9 500 514
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR		
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :	Stocks :	Créances :		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cepid - Quonfin

Désignation de l'entreprise : SAS CLOVIS

Néant *

		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :320...000.....)	DA	320 000	320 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	32 000	32 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text" value="EJ"/>)	DG	850 421	808 676	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	27 228	41 745	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	1 229 649	1 202 421	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	268 406	156 225	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	268 406	156 225	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	6 105 642	5 793 933	
	Dettes fiscales et sociales	DY	881 224	1 070 239	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	209 084	157 802	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	1 213 994	1 119 893	
TOTAL (IV)	EC	8 409 943	8 141 868		
Ecarts de conversion passif *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	9 907 997	9 500 514		
RENVOLS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
		Ecart de réévaluation libre	ID		
		Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	8 409 943	8 141 868	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS CLOVIS

Néant *

		Exercice N						Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue	} biens*	FD		FE		FF		
			} services*	FG	21 933 502	FH		FI	21 933 502
	Chiffres d'affaires nets*	FJ		21 933 502	FK		FL	21 933 502	21 986 728
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	23 112	26 151	
	Autres produits (1) (11)					FQ	79	61	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	21 956 693	22 012 941
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	20 577 108	20 744 034	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	61 595	52 700	
	Salaires et traitements*					FY	818 723	817 061	
	Charges sociales (10)					FZ	348 243	348 340	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	} Sur immobilisations					GA	11 614	9 060
							GB		
		} Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
		} Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	112 181	
	Autres charges (12)						GE	3	0
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	21 929 466	21 971 195	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	27 227	41 745	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
Total des produits financiers (V)						GP			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	27 227	41 745	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quatrin

Désignation de l'entreprise : SAS CLOVIS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	1	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	21 956 694	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	21 929 466	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	27 228	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont {	- Crédit bail mobilier *	HP	
		- Crédit bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	23 112	26 151
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	dont cotisations Madelin A7		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Produits cessions éléments actifs cédés			1	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SAS CLOVIS

20 BOULEVARD EUGENE DERUELLE
LE BRITANNIA BAT C
69432 LYON CEDEX 03

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

SLYREC
9 AVENUE VICTOR HUGO
ESPACE LAMARTINE
69160 TASSIN LA DEMI LUNE
04 72 13 35 00

SLYREC

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Composition du capital social	9
Fonds commercial	9
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	11
Honoraires des commissaires aux comptes	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	11
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	11
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 907 997.45 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 21 933 501.83 Euros et dégageant un bénéfice de 27 227.63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

La gouvernance n'a pas connaissance d'incertitude significative remettant en cause le principe de continuité d'exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	191 182		6 610
Installations générales agencements aménagements divers	5 142		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 413		5 861
TOTAL	45 556		5 861
TOTAL GENERAL	236 737		12 471

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			197 792	197 792
Installations générales agencements aménagements divers			5 142	5 142
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 800	38 474	38 474
TOTAL		7 800	43 617	43 617
TOTAL GENERAL		7 800	241 408	241 408

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	184 528	6 669		191 197
Installations générales agencements aménagements divers	134	814		948
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 418	4 131	7 800	27 750
TOTAL	31 553	4 945	7 800	28 698
TOTAL GENERAL	216 081	11 614	7 800	219 895

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 669				
Instal.générales agenc.aménag.divers	814				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 131				
TOTAL	4 945				
TOTAL GENERAL	11 614				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		112 181			112 181
Garanties données aux clients	156 225				156 225
TOTAL	156 225	112 181			268 406
TOTAL GENERAL	156 225	112 181			268 406
Dont dotations et reprises d'exploitation		112 181			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	16.0000	20 000			20 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Le poste immobilisations incorporelles comprend un fonds de commerce pour 152 449.02 € constaté en comptabilité en 1992.

Celui ci a fait l'objet d'un amortissement exceptionnel au 31/12/2016 afin d'être en accord avec le Règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015 de l'ANC portant sur la définition du fonds commercial et son évaluation.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	871 413
Autres créances	112 025
Total	983 438

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 144 645
Dettes fiscales et sociales	198 924
Autres dettes	197 923
Total	3 541 492

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	58 843
Total	58 843
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 213 994
Total	1 213 994

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	10
Employés	3
Total	13

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 126 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 126 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Le montant des engagements de retraite est totalement couvert par le contrat IRP AUTO et les cotisations versées par CLOVIS LOCATION.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

La société SAS CLOVIS LOCATION fait partie d'un groupe consolidé dont la société mère est la société COSERVICES SA.

Adresse de la société COSERVICES SA : 20 Boulevard Eugene Deruelle, Le Britannia - Bâtiment C, 69432 LYON CEDEX 03

CLOVIS LOCATION
Société par actions simplifiée au capital de 320.000 euros
Siège social : Le Britannia – Bâtiment C – 20 boulevard Eugène Deruelle – 69003 LYON
388 936 395 RCS LYON

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2021

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT VOTEE

.../

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition du président, décide d'affecter le bénéfice net de l'exercice clos le 31 décembre 2020, qui s'élève à 27.227,63 euros en totalité au crédit du compte « autres réserves ».

A la suite de cette affectation, le montant du compte « autres réserves » sera porté à 877.648,79 euros.

L'assemblée générale, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

CETTE RESOLUTION EST ADOPTEE A L'UNANIMITE.

/...

Certifié conforme
Le Président





RSM Rhône-Alpes

2 bis, rue Tête d'Or

69006 LYON

T : +33 (0) 4 72 69 19 19

www.rsmfrance.fr

CLOVIS LOCATION

S.A.S. au Capital de 320.000 €

Le Britannia – Bâtiment C – 20 Boulevard Eugène Deruelle
69003 LYON

R.C.S. LYON 388 936 395

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux associés de la société CLOVIS LOCATION,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société CLOVIS LOCATION, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

5. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

6. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 14 juin 2021

Le Commissaire aux Comptes
RSM Rhône-Alpes

Représenté par Gaël DHALLUIN
Membre de la Compagnie
Régionale de LYON

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%	
	Capital souscrit non appelé (I)							
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de développement							
	Concessions, brevets et droits similaires	45 343	38 748	6 595	6 653	-59	-0.88	
	Fonds commercial (1)	152 449	152 449					
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques, matériel et outillage							
	Autres immobilisations corporelles	43 617	28 698	14 919	14 003	916	6.54	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières								
	Total II	241 408	219 895	21 514	20 656	857	4.15	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Clients et comptes rattachés	3 394 259		3 394 259	4 466 454	-1 072 196	-24.01	
	Autres créances	1 231 824		1 231 824	1 101 134	130 690	11.87	
Capital souscrit - appelé, non versé								
Valeurs mobilières de placement								
Disponibilités	5 201 558		5 201 558	3 837 305	1 364 253	35.55		
Charges constatées d'avance (3)	58 843		58 843	74 964	-16 121	-21.50		
	Total III	9 886 484		9 886 484	9 479 857	406 626	4.29	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)							
	Primes de remboursement des obligations (V)							
	Ecarts de conversion actif (VI)							
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	10 127 892	219 895	9 907 997	9 500 514	407 484	4.29	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 320 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	320 000		320 000			
	Réserves						
	Réserve légale	32 000		32 000			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	850 421		808 676		41 745	5.16
	Report à nouveau						
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	27 228		41 745		-14 518	-34.78
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	1 229 649		1 202 421		27 228	2.26
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges	268 406		156 225		112 181	71.81
	Total III	268 406		156 225		112 181	71.81
DETTES (I)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit						
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses						
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours							
	Dettes d'exploitation						
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 105 642		5 793 933		311 708	5.38	
Dettes fiscales et sociales	881 224		1 070 239		-189 016	-17.66	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés							
Autres dettes	209 084		157 802		51 282	32.50	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	1 213 994		1 119 893		94 100	8.40
	Total IV	8 409 943		8 141 868		268 075	3.29
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	9 907 997		9 500 514		407 484	4.29

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

8 409 943

8 141 868

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises							
Production vendue de biens							
Production vendue de services	21 933 502		21 933 502	21 986 728		-53 227	-0.24
Chiffre d'affaires NET	21 933 502		21 933 502	21 986 728		-53 227	-0.24
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation							
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			23 112	26 151		-3 039	-11.62
Autres produits			79	61		17	28.46
Total des Produits d'exploitation (I)			21 956 693	22 012 941		-56 248	-0.26
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements							
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)							
Autres achats et charges externes *			20 577 108	20 744 034		-166 927	-0.80
Impôts, taxes et versements assimilés			61 595	52 700		8 895	16.88
Salaires et traitements			818 723	817 061		1 662	0.20
Charges sociales			348 243	348 340		-97	-0.03
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			11 614	9 060		2 553	28.18
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions			112 181			112 181	
Autres charges			3	0		3	NS
Total des Charges d'exploitation (II)			21 929 466	21 971 195		-41 729	-0.19
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			27 227	41 745		-14 519	-34.78
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)						
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		27 227		41 745	-14 519	-34.78
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital			1		1	
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII		1			1	
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		1			1	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)		21 956 694		22 012 941	-56 247	-0.26
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		21 929 466		21 971 195	-41 729	-0.19
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)		27 228		41 745	-14 518	-34.78

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des provisions	9
Composition du capital social	9
Fonds commercial	9
Autres immobilisations incorporelles	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des amortissements	10
Evaluation des créances et des dettes	10
Dépréciation des créances	10
Produits à recevoir	10
Charges à payer	10
Charges et produits constatés d'avance	10
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT	
Ventilation de l'effectif moyen	11
Honoraires des commissaires aux comptes	11
- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS	
Engagement en matière de pensions et retraites	11
Identité des sociétés mères consolidant les comptes	11
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	12

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 907 997.45 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 21 933 501.83 Euros et dégageant un bénéfice de 27 227.63 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

La gouvernance n'a pas connaissance d'incertitude significative remettant en cause le principe de continuité d'exploitation.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	191 182		6 610
Installations générales agencements aménagements divers	5 142		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 413		5 861
TOTAL	45 556		5 861
TOTAL GENERAL	236 737		12 471

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			197 792	197 792
Installations générales agencements aménagements divers			5 142	5 142
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		7 800	38 474	38 474
TOTAL		7 800	43 617	43 617
TOTAL GENERAL		7 800	241 408	241 408

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	184 528	6 669		191 197
Installations générales agencements aménagements divers	134	814		948
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	31 418	4 131	7 800	27 750
TOTAL	31 553	4 945	7 800	28 698
TOTAL GENERAL	216 081	11 614	7 800	219 895

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	6 669				
Instal.générales agenc.aménag.divers	814				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 131				
TOTAL	4 945				
TOTAL GENERAL	11 614				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges		112 181			112 181
Garanties données aux clients	156 225				156 225
TOTAL	156 225	112 181			268 406
TOTAL GENERAL	156 225	112 181			268 406
Dont dotations et reprises d'exploitation		112 181			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
	16.0000	20 000			20 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Le poste immobilisations incorporelles comprend un fonds de commerce pour 152 449.02 € constaté en comptabilité en 1992.

Celui ci a fait l'objet d'un amortissement exceptionnel au 31/12/2016 afin d'être en accord avec le Règlement N°2015-06 du 23 novembre 2015 de l'ANC portant sur la définition du fonds commercial et son évaluation.

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	1 à 3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 8 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	871 413
Autres créances	112 025
Total	983 438

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 144 645
Dettes fiscales et sociales	198 924
Autres dettes	197 923
Total	3 541 492

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	58 843
Total	58 843
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	1 213 994
Total	1 213 994

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**Effectif moyen**

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	10
Employés	3
Total	13

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 6 126 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 6 126 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 0 euro.

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -**Engagement en matière de pensions et retraites**

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

Le montant des engagements de retraite est totalement couvert par le contrat IRP AUTO et les cotisations versées par CLOVIS LOCATION.

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

La société SAS CLOVIS LOCATION fait partie d'un groupe consolidé dont la société mère est la société COSERVICES SA.

Adresse de la société COSERVICES SA : 20 Boulevard Eugene Deruelle, Le Britannia - Bâtiment C, 69432 LYON CEDEX 03